

BANDEROLE DE SOUTIEN À SALAH HAMOURI

L'acharnement du Préfet n'entamera pas notre détermination !

Une nouvelle fois, la Ville de Stains est convoquée au Tribunal Administratif de Montreuil, suite à la requête du Préfet de Seine-Saint-Denis, pour tenter de nous obliger à retirer la banderole de soutien à Salah HAMOURI:

**Le mardi 22 mai 2018
à partir de 9h30**

Tribunal Administratif de Montreuil - 7, rue Catherine-Puig 93 100 MONTREUIL

Alors que notre compatriote, l'avocat franco-palestinien Salah HAMOURI est toujours emprisonné injustement dans les geôles israéliennes et ce depuis près de 8 mois, sans accusation ni jugement, le Préfet de Seine-Saint-Denis poursuit sa vaine entreprise d'intimidation à notre encontre, en interpellant une nouvelle fois le Tribunal Administratif pour obtenir le retrait de la banderole de soutien à Salah HAMOURI apposée sur le fronton de la Mairie. Plus, il demande la suspension du vœu voté majoritairement en Conseil Municipal, faisant de Fadwa BARGHOUTHY une citoyenne d'honneur de notre ville, alors même que Marwan BARGHOUTHY est citoyen d'honneur de notre ville depuis 10 ans sans que cela n'ait jamais posé de problème.

À l'instant même où le peuple palestinien subit une nouvelle attaque meurtrière dans la bande de Gaza et où, violant toute les résolutions de l'ONU, le Président des États-Unis a déplacé son ambassade de Tel Aviv vers Jérusalem, nous souhaitons faire savoir au Préfet que notre engagement pour la Justice et la Liberté, nous l'assumons et le portons haut et fort, avec l'ensemble des Stanois, mais aussi militants de toute l'Ile-de-France qui partagent nos valeurs.

Se mobiliser pour la justice et contre l'arbitraire subit par Salah HAMOURI n'est pas, contrairement à ce que semble croire le Préfet, une prise de position politique : il s'agit seulement de se conformer à l'esprit de notre République et à la déclaration des droit de l'Homme.

Afin de réaffirmer notre détermination et notre engagement pour la Justice et la Paix, nous vous invitons nombreux à venir au Tribunal Administratif de Montreuil, afin de soutenir la Ville de Stains.

Stains, le 18 mai 2018.